

Notice d'utilisation DFA 127 IN

les portes automatiques – c'est record !



record.group



record

your global partner for entrance solutions

Table de matières

	Liste des modifications	4
1	Généralités.....	5
2	Identification du produit	6
2.1	Fabricant agtatec ag	6
2.2	Identification du document	6
3	Description de l'appareil	7
4	Renseignements importants	8
4.1	Droit d'auteur	8
4.2	Groupe cible	8
4.3	Conservation des instructions	8
5	Instructions de sécurité.....	9
5.1	Présentation des pictogrammes.....	9
5.2	Règles générales de sécurité et de prévoyance des accidents.....	10
5.3	Sécurité du produit	10
5.3.1	État de l'art	10
5.3.2	Usage conforme aux dispositions	11
5.4	Zones dangereuses.....	11
5.4.1	Dispositifs de sécurité et de surveillance	11
5.4.2	Mise en garde contre les dangers du produit.....	11
5.4.3	Qualification et formation du personnel, compétences	11
5.4.4	Transformations et modifications du produit	11
6	Caractéristiques techniques	12
6.1	Poids de vantail et largeurs de porte.....	12
7	Structure et fonction	13
7.1	Structure.....	13
7.2	Éléments	13
7.3	Fonctions.....	14
8	Éléments de commande mécaniques et affichage.....	15
8.1	BDI mécanique (interrupteur à bascule)	15

Table de matières

8.2	Reset-Taste	16
8.3	Indication d'état	16
9	Utilisation	17
9.1	Éléments de commande sur l'unité de commande STG.....	17
9.2	Unité de commande électronique BDE-D (option).....	18
9.2.1	Adressage de l'unité de contrôle	18
9.2.2	Modes de fonctionnement et comportement de la porte avec signaux d'entrée	18
10	Paramétrage	21
10.1	Description des paramètres	21
11	Instructions de maintenance et d'entretien.....	23
11.1	Généralités	23
11.2	Préparation des opérations de maintenance et de dépannage	24
11.3	Conseils de nettoyage.....	24
11.4	Maintenance et contrôle périodique	24
11.5	Carnet d'entretien.....	25
11.5.1	Informations générales.....	25
11.5.2	Obligations de l'exploitant	26
11.5.3	Expert mandaté	27
11.5.4	Contraintes juridiques liées à une inspection périodique.....	27
11.5.5	Étendue de l'inspection	27
11.5.6	Exigences relatives à la documentation de l'inspection périodique	27
11.6	Pièces d'usure et de rechange recommandées et planifiées	28
12	Comportement en cas de dérangements.....	29
12.1	Description détaillée des affichages d'état.....	29
13	Démontage et élimination des déchets	31
13.1	Mise hors service	31
13.2	Démontage et élimination des déchets.....	31
14	Dessins	32
14.1	Mécanisme avec bras standard	32
14.2	Bras universel utilisé en tirant	32

Liste des modifications

I

Identification du document

Modifications générales..... 6

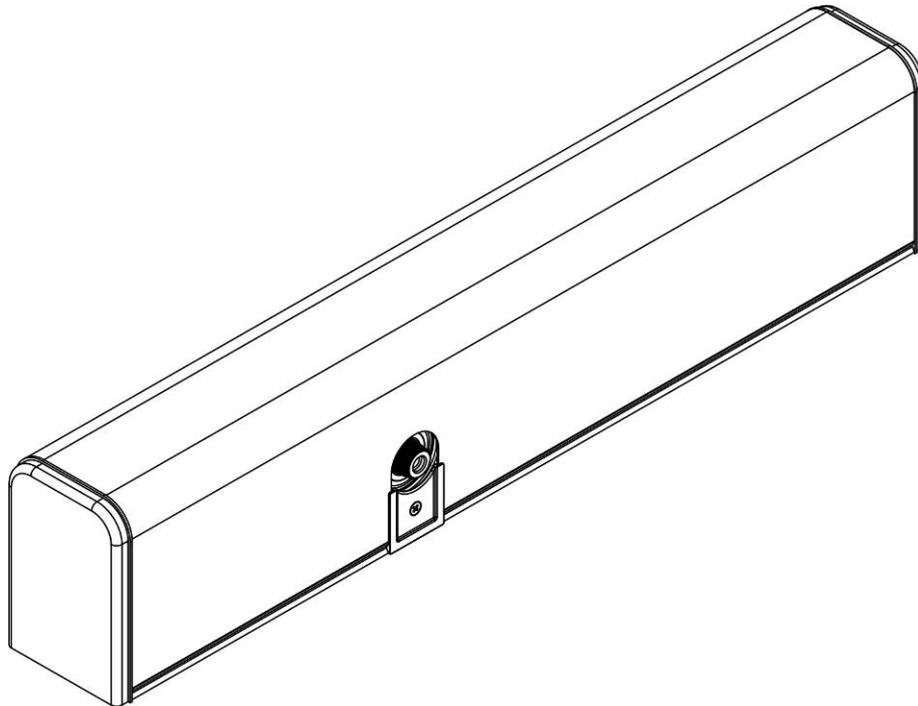
1 Généralités

Ces instructions s'adressent à la personne responsable de l'entretien technique de l'entraînement automatique sous-sol porte battante DFA IN (désigné ci-dessous par DFA).

Dans ces instructions est expliquée l'utilisation du mécanisme de porte battante DFA. Elles sont la base pour un fonctionnement impeccable.

Avant de mettre la porte en service, le technicien est tenu de lire ces instructions de service et d'observer les consignes de sécurité!

Nous recommandons de conserver ces instructions de service à portée de main près de la porte automatique.



2 Identification du produit

La plaque signalétique située à l'intérieur de l'habillage ou sur le mécanisme sert à identifier le produit avec précision au moyen des données suivantes:

Exemple:

Type:

Numéro de série:

Année de construction:

Tension du réseau:

Puissance:

Identificateur:



2.1 Fabricant agtatec ag

agtatec ag

Allmendstrasse 24

CH – 8320 Fehraltorf

Suisse

Téléphone: +41 44 954 91 91

Télécopie: +41 44 954 92 00

2.2 Identification du document

Nom: BAL_DFA_IN_FR_2V0_REC_102-127109516

Numéro d'article: 102-127109516

Version: V2.0

3 Description de l'appareil

Le DFA IN (inverse) est un entraînement de porte battante compact, autosurveillé et piloté par microprocesseur (dénommé ci-après DFA). Ses nombreuses fonctions spéciales et supplémentaires lui permettent de s'adapter à un spectre d'utilisation extrêmement large. Chaque mouvement de la porte est commandé en continu: le microprocesseur évalue à tout moment la position actuelle de la porte ainsi que sa vitesse et la position cible, et calcule avec précision le déroulement optimal du mouvement. De cette façon, on élimine les chocs de fin de course, les brusques mouvements de freinage, les vitesses ultra lentes, etc. La sécurité est en outre augmentée par une limitation de force dedondante.

4 Renseignements importants

4.1 Droit d'auteur

Le droit d'auteur portant sur les instructions demeure auprès de:
agtatec ag

Les instructions ne doivent être ni reproduites, ni diffusées, ni utilisées à des fins concurrentielles sans autorisation écrite de l'entreprise agtatec ag.

Toute infraction astreint à des dommages et intérêts.

Sous réserve de changements techniques.

Il peut en résulter des différences entre le produit et ce manuel.

4.2 Groupe cible

Afin d'assurer une meilleure lisibilité de ce manuel, seule est employée la forme grammaticale masculine de chaque spécialiste. Néanmoins, ces instructions s'adressent bien entendu tout autant au personnel féminin.

Ces instructions sont destinées aux techniciens et opérateurs qualifiés et habilités en charge du montage, de la mise en service et de la bonne marche de la porte automatique.

Veillez lire ce manuel technique avant toute installation et mise en service d'une porte battante et veillez observer en particulier toutes les instructions de sécurité.

4.3 Conservation des instructions

Après le montage de l'installation, les instructions doivent être gardées dans un endroit accessible et sec.

5 Instructions de sécurité

5.1 Présentation des pictogrammes

Pour une meilleure lisibilité du texte, il est fait usage des symboles suivants :



INSTRUCTION

Indications et informations particulièrement utiles pour un déroulement correct et efficace du travail.



ATTENTION

Indications spéciales indispensables pour le bon fonctionnement du système.



ATTENTION

Détails importants à lire absolument pour le bon fonctionnement du système.



! PRUDENCE

Situation potentiellement dangereuse, qui pourrait conduire à des lésions corporelles et des dommages matériels légers.



! AVERTISSEMENT

Situation de danger latent, qui peut provoquer des lésions corporelles graves voire mortelles et des dégâts matériels considérables.



! DANGER

Situation de danger imminent, qui peut entraîner des lésions corporelles graves voire mortelles.



! DANGER

Situation de danger imminent ou latent, qui peut conduire à un choc électrique et provoquer ainsi des lésions graves voire mortelles.

5.2 Règles générales de sécurité et de prévoyance des accidents



AVERTISSEMENT

OUVERTURE/FERMETURE imprévue des portes

- Pincements et contusions dûs aux vantaux
- En principe, les dispositifs de sécurité (capteurs) ne doivent pas être démontés ou mis hors service.



PRUDENCE

OUVERTURE/FERMETURE imprévue des portes

- Pincements et contusions dûs aux vantaux
- Aucun objet ne doit se trouver dans la zone d'ouverture de la porte battante. La sécurisation des points d'écrasement et de cisaillement aux bords secondaires de fermeture doit être assurée par le fabricant de portes.



PRUDENCE

OUVERTURE/FERMETURE imprévue des portes

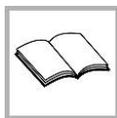
- Pincements et contusions dûs aux vantaux ou endommagements
- Durant le cycle d'apprentissage (qui ne peut être effectué que par du personnel autorisé!) les dispositifs de sécurité (capteurs) sont déconnectés. Avant de démarrer le cycle d'apprentissage, il faut donc s'assurer qu'aucune personne ou objet ne se trouve dans la zone de danger du vantail.

5.3 Sécurité du produit

5.3.1 État de l'art

L'installation a été développée selon les dernières techniques et les règles reconnues en matière de sécurité et répond, selon les options et le diamètre, aux exigences de la Directive Machines 2006/42/CEG et des normes EN 16005 et DIN 18650 (D).

L'utilisateur peut toutefois encourir des dangers dans le cas d'une utilisation non conforme aux dispositions.



ATTENTION

Seules les personnes formées et habilitées sont en droit d'effectuer des travaux de montage, mise en service, inspection, entretien ou dépannage sur la porte automatique.

Après la mise en service ou la réparation, merci de remplir la liste de contrôle et de la déposer chez les clients.

Nous recommandons la conclusion d'un contrat d'entretien.

5.3.2 Usage conforme aux dispositions

L'installation a été exclusivement prévue pour être utilisée comme passage de personnes. Le montage ne doit avoir lieu que dans des locaux secs. Toute dérogation à ce principe contraint le client à fournir l'étanchéité et l'écoulement d'eau adéquats dans le respect des règles.

Tout autre usage ou dépassement des capacités est considéré comme non conforme aux dispositions. Le fabricant ne répond pas des dommages qui en résulteraient; l'opérateur seul en assume les risques.

Un usage conforme aux dispositions implique d'observer les conditions de fonctionnement dictées par le fabricant ainsi que d'effectuer régulièrement des travaux de nettoyage, d'entretien et de maintenance.

Toute intervention ou modification apportée à l'installation par un personnel de maintenance non autorisé exclut la responsabilité du fabricant concernant les dommages qui pourraient en résulter.

5.4 Zones dangereuses

5.4.1 Dispositifs de sécurité et de surveillance

Les passages de l'installation sont surveillés par capteurs. Il est important que ces derniers fonctionnent de manière irréprochable et ne soient sous aucun prétexte mis hors service.

5.4.2 Mise en garde contre les dangers du produit

Si nécessaire, les prescriptions doivent être prises en compte et appliquées.

5.4.3 Qualification et formation du personnel, compétences

Monteur	Formation technique avec de très bonnes connaissances électriques et mécaniques Expérience de chantier
Metteur en service Agent de maintenance	Formation technique avec de très bonnes connaissances électriques et mécaniques Expérience dans le service après vente (SAV) itinérant

5.4.4 Transformations et modifications du produit

Des modifications arbitraires sur la porte automatique excluent toute responsabilité du fabricant pour les dommages qui pourraient en résulter.

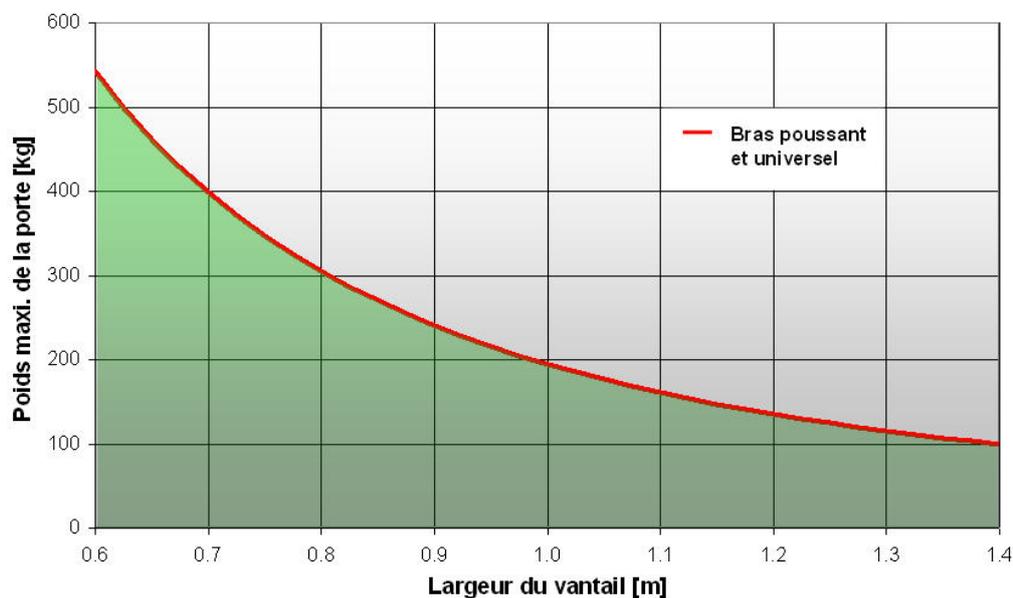
6 Caractéristiques techniques

Dimensions:	mécanisme 600 x 85 x 124 mm (LxHxP)
Tension de service:	230VAC, 50/60 Hz
Puissance absorbée:	veille 13 W, courant nominal 67 W
Couple max.:	50 Nm
Inertie de masse des vantaux:	65 kgm ²
Angle d'ouverture:	réglable de 70° à 115°
Temps d'ouverture	réglable de 0 à 60 secondes (40 crans)
Vitesse d'ouverture:	réglable de 3 à 20 secondes (40 crans)
Vitesse de fermeture:	réglable de 5 à 20 secondes (40 crans)
Niveau sonore:	< 45 dB
Classe de protection:	IP20

Conditions environnementales

Plage de température:	-15° C à +50° C
Plage d'humidité:	jusqu'à 85% d'humidité relative, sans condensation

6.1 Poids de vantail et largeurs de porte



La courbe se calcule selon la formule suivante:

$$J=1/3 \times m \times b^2$$

Bras poussant: J max. 65 kgm²

Légende: J = moment d'inertie en kgm²

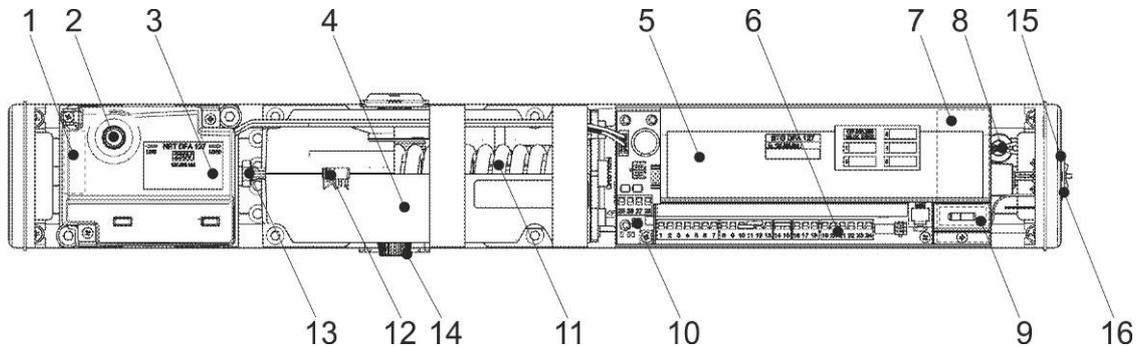
Bras universel: J max. 65 kgm²

m = poids de vantail en kg

b = largeur de vantail en m

7 Structure et fonction

7.1 Structure



Legende:

1	Bornes de raccordement au réseau	9	Interrupteur couliss. sens de rotation
2	Fusible fin	10	Touche multifonction STG
3	Bloc d'alimentation NET	11	Ressort de fermeture
4	Module d'entraînement ATM	12	Fenêtre de réglage tension du ressort
5	Appareil de commande STG	13	Vis de réglage tension du ressort
6	Bornes de raccordement STG	14	Raccordement des bras (des 2 côtés)
7	Circuit imprimé MOT	15	Interrupteur à bascule BDI
8	Connexions unité d'entraînement ATE	16	Affichage dérangement et touche reset

7.2 Eléments

Le mécanisme de porte battante DFA fait partie d'un système électromécanique de porte battante et comprend les composants principaux:

Commande: Système de commande intelligent à apprentissage automatique et réglé par microprocesseur

Groupe moteur: Moteur réducteur à courant continu à dispositif de mesure de course électronique nécessitant une faible maintenance et interrupteur thermique de protection intégré, frein électromagnétique et module d'entraînement avec tension du ressort réglable

Alimentation: Alimentation compact 230 V avec filtre d'entrée intégré

Unité de commande: Avec unité de commande mécanique simple, ou bien unité de commande électronique programmable BDE-D, au choix

Types des bras:	Transmission de puissance sur le vantail avec bras standard poussant ou bras universel utilisé en tirant
Verrouillage (optionnel):	Dispositif de verrouillage électromagnétique avec cache électrique (24 VDC) fourni par le client
Équipement sensoriel:	Des organes de déclenchement esthétiques et des organes de sécurité à auto-contrôle et sensibilité réglable garantissent un fonctionnement optional et fiable du système de porte

7.3 Fonctions

Le DFA invers est construit de manière à pouvoir l'ouvrir sans électricité. Il peut donc être facilement fermé à la main et s'ouvre utilisant l'énergie stockée dans le ressort. Il est en outre amorti par le moteur faisant office de générateur.

La fermeture en cas de coupure de courant peut être assurée par l'ouvre porte pour chemin de fuite type 331 ou 332 (porte pour chemin de fuite et sauvetage: ouvert en cas de coupure de courant). Si l'entraînement est connecté au secteur, les mouvements d'ouverture et de fermeture sont assistés par le moteur. Il est possible de maintenir le vantail en position ouverte ou fermée par un frein électromagnétique.

Mais une protection contre les effractions n'est pas garantie. Le mode manuel usuel et la fonction poussée automatique ne sont pas possible avec le mécanisme inverse. La porte peut être ouverte manuellement avec le support de force du ressort, mais elle doit être poussée pour fermer. Un verrou électrique est nécessaire pour conserver la porte bien fermé, mais il s'ouvre sur alarme ou de panne de courant.

Dans le mode opératoire standard "Automatique" la porte s'ouvre quand un capteur de déclenchement (p. ex. radar) est activé à l'approche de personnes ou d'objets. Après expiration de la durée de temporisation, la porte se referme, dans la mesure où aucune nouvelle impulsion d'ouverture ne survient.

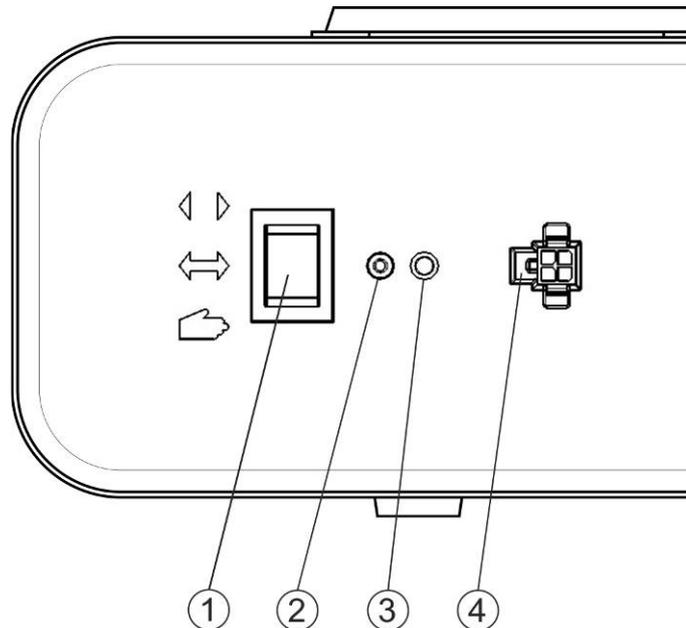
Dans le mode opératoire "Verrouillé" la porte ne s'ouvrira uniquement par l'activation d'un contact optionnel à clé (SSK). Après le temps d'ouverture SSK, la porte se referme, pour autant qu'aucun signal de réouverture soit activé.

Les fonctions suivantes servent uniquement à la sécurité de l'utilisateur:

Détection d'obstacles: Si la porte bute contre un obstacle lors de l'**ouverture**, elle s'arrête immédiatement et mémorise la position de la collision. Durant le temps d'ouverture, l'entraînement tente brièvement d'atteindre la position ouverte. Dès que le temps d'ouverture est écoulé, la porte se ferme et, lors de la prochaine ouverture, il passe en mode lent (Slow Mode) sur la position de l'obstacle avec beaucoup de retenue. Un second choc violent est ainsi évité.

Inversement: Si la porte bute contre un obstacle lors de la **fermeture**, cela conduit à une réouverture immédiate (automatisme d'inversion). La position de l'obstacle est mémorisée dans le mécanisme de porte et, lors la prochaine fermeture, cette position sera approchée en douceur.

8 Éléments de commande mécaniques et affichage



- ① BDI mécanique avec 3 positions (interrupteur à bascule)
- ② Touche reset
- ③ Affichage d'état
- ④ Connexion pour programmeur flash de service FPC 902

8.1 BDI mécanique (interrupteur à bascule)

L'interrupteur à bascule à 3 niveaux permet de régler les modes de service suivants :

☞ Mode Manuel :

L'ouverture/fermeture manuelle habituelle n'est **pas possible** en cas d'entraînement inversé.

La porte s'ouvre facilement à la main avec l'aide de la force de ressort, mais doit être poussée pour la fermeture. La porte n'est maintenue en position fermée que si le pêne peut s'enclencher dans un verrou électrique. Les organes de déclenchement raccordés ne sont plus pris en compte.

↔ Mode Automatique :

La porte s'ouvre et se referme automatiquement par l'activation d'un organe de déclenchement.

◀▶ Ouverture permanente :

La porte s'ouvre et reste en position ouverte. En présence d'un obstacle à l'ouverture, le DFA essaie encore cinq fois pendant quelques secondes d'amener la porte en position ouverte de consigne. Si l'obstacle reste présent, la position actuelle est temporairement considérée comme position d'ouverture permanente (le message d'erreur 9 *Ouv. sans succès* s'affiche).

La BDI mécanique est toujours active au départ d'usine. Si une BDE-D électronique supplémentaire est raccordée, le mode de service est déterminé – via une structure de priorités définie – par la BDE dont le mode de service est de première priorité.

La priorité et le code du tableau suivant s'appliquent au mode de service, sachant que BDE1 (S1) et BDE2 (S2) représentent les deux bornes d'entrée de la commande STG (→ J7/1 + J7/2, Print BDE-M) pour la BDE mécanique :

(L = interruption ou 0 V, H = +24 V)

BDI mécanique (interrupteur à bascule)		Unité de commande BDE-D électronique	
BDE2 (S2)	BDE1 (S1)	Fonction	Priorité (1=maximale)
		Verrouillé	1
		Sens unique	2
L	H	Ouverture permanente	3
H	L	Mode Manuel*	4
L	L	Automatique	5

* Aucune commande manuelle possible si type de porte Invers

La BDE-D indique toujours le mode de service momentané.

Si un mode de service qui n'a actuellement aucune priorité est réglé sur la BDE-D, le message d'état 62 est affiché.

8.2 Reset-Taste

Au bout d'une pression d'au moins 5 sec., cette touche permet d'effectuer un reset de l'appareil de commande. Quand le reset a eu lieu, une lumière permanente apparaît sur la LED d'indication d'état.

8.3 Indication d'état

- LED éteinte, s'il n'y a pas d'erreur.
- Clignote en cas d'erreur de fonctionnement (voir chapitre *Messages d'état et d'erreur BDE-D*)
- Est allumée pendant le reset

9 Utilisation

9.1 Éléments de commande sur l'unité de commande STG

Généralités

L'unité de commande STG travaille avec un niveau HIGH actif. C'est-à-dire que pour activer une fonction, il faut avoir un niveau de +24V. Les entrées de sécurité sont activées en cas d'interruption. Le potentiel zéro (0V) est relié à la terre.

Cavaliers (ponts)

- J13: Terminaison de ligne CAN
- J14: Maître / Esclave
Cavalier sur position M1 pour le maître (réglage à l'usine)
Cavalier sur position S1 esclave

Diodes lumineuses

LD1: (rouge) LED de contrôle pour commande par touche (S1)

LD2: (verte) +35V
Éteinte en cas de panne du secteur

LD3: (verte) +24V
S'allume en présence d'une tension de +24V.

Attention: En cas de panne d'électricité, le reset du processeur ne se fait qu'au bout de 1 sec. après l'extinction de cette LED.

Touche (S1)

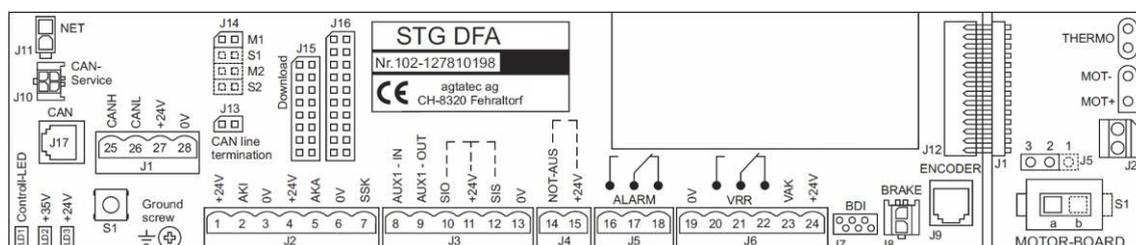
Est une touche multifonction (MF).



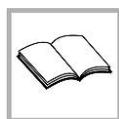
ATTENTION

L'utilisation de cette touche est exclusivement réservée aux personnes formées et autorisées.

Vue sur la platine de l'unité de commande STG



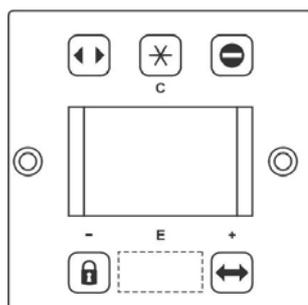
9.2 Unité de commande électronique BDE-D (option)



ATTENTION

Les fonctions énumérées ci-dessous ne pourront être contrôlées qu'après avoir effectué la mémorisation des paramètres de la porte, respectivement des sensors CAN.

Parallèlement, l'adressage correct des sensors CAN sera contrôlé.



L'unité de commande électronique BDE-D est une unité d'utilisation facile d'entrée et de sortie destinée à la commande et à la programmation des appareils de commande dans les entraînements. Des touches disposées logiquement permettent un maniement intuitif de la porte et de la navigation au moyen de la structure de menu spécifique à l'entraînement. L'afficheur LDC à rétroéclairage transmet des indications et informations relatives à l'état de la porte au moyen de symboles et en langage clair.

Pour obtenir de plus amples informations, vous pouvez consulter les instructions de service de la BDE-D.

9.2.1 Adressage de l'unité de contrôle

Installation avec 1 BDE-D	Installation avec 2 BDE-D
BDE 1 avec terminaison du bus (face arrière)	BDE 2 sans terminaison de bus (face arrière)

9.2.2 Modes de fonctionnement et comportement de la porte avec signaux d'entrée

Tableau des signaux (X signifie qu'il y a réaction au déclenchement)

Explication des abréviations dans le chapitre *Abréviations*

Automatique / AUTO

Fonctionnement normal. La porte s'ouvre et se referme automatiquement par l'activation d'un organe de déclenchement.

	FERMÉ	OUVRANT	OUVERT	FERMANT
AKI	X	X	X	X
AKA	X	X	X	X
SSK	X	X	X	X
SIO		X	X	X
SIS			X	X

Mode Manuel / MANUEL

L'ouverture/fermeture manuelle habituelle n'est pas possible en cas d'entraînement inversé. La porte s'ouvre facilement à la main avec l'aide de la force de ressort, mais doit être poussée pour la fermeture. La porte n'est maintenue en position fermée que si le pêne peut s'enclencher dans un verrou électrique. Les organes de déclenchement raccordés ne sont plus pris en compte.

Sens unique / EXIT

L'intention du mode sens unique est de ne pas laisser entrer des personnes de l'extérieur dans une pièce mais de laisser sortir les personnes qui se trouvent à l'intérieur.

	FERMÉ	OUVRANT	OUVERT	FERMANT
AKI	X	X	X	X
AKA*		X	X	X
SSK	X	X	X	X
SIO		X	X	X
SIS			X	X

* AKA est actif pendant la fermeture pour la sécurité

Ouverture permanente / OPEN

La porte s'ouvre et reste en position ouverte. En présence d'un obstacle à l'ouverture, l'entraînement essaie encore cinq fois pendant quelques secondes d'amener la porte en position ouverte de consigne. Si l'obstacle reste présent, la position actuelle est considérée comme position d'ouverture permanente.

Verrouillé

En mode de service Verrouillé, le dispositif de verrouillage est commandé.

	FERMÉ	OUVRANT	OUVERT	FERMANT
AKI		X	X	X
AKA		X	X	X
SSK	X	X	X	X
SIO		X	X	X
SIS			X	X

OFF OFF

Ce mode de service est utilisé aux États-Unis. L'entraînement fonctionne en commande manuelle (sans paramétrage). Certaines surveillances sont désactivées. Les fonctions telles que « Définir les paramètres » ou « Mise à jour Flash » continuent de fonctionner.

	FERMÉ	OUVRANT	OUVERT	FERMANT
AKI				
AKA				
SSK	X	X	X	X
SIO				
SIS				
BODYG			X	X
RAILB			X	X

^E **RÉINITIALISATION** (touche dissimulée entre les touches  et )

Si cette touche ^E est actionnée pendant environ 5 s, l'écran affiche :

Non
Reset commande?
Oui

Appuyer sur la même touche ^E pour déclencher une réinitialisation.

10 Paramétrage

10.1 Description des paramètres

W = réglage en usine: **mécanisme de base (FP)**

PARAMÈTRE	W	Remarque
COURBE DE MOUVEMENT		
→ Vitesse de fermeture	18	Vitesse du mouvement lors de la fermeture. 0 = vitesse la plus faible 40 = vitesse la plus grande <ul style="list-style-type: none"> La vitesse maximale est dépendante du trajet (largeur de la porte) et de l'accélération paramétrée.
→ Vitesse d'ouverture	36	Vitesse du mouvement lors de l'ouverture de la porte. 0 = vitesse la plus faible 40 = vitesse la plus grande <ul style="list-style-type: none"> La vitesse maximale est dépendante de l'angle d'ouverture et de l'accélération paramétrée. DIN: >1.5 s <4 s
TEMPS D'OUVERTURE		
→ Temp d'ouverture	2	Détermine la durée minimale pendant laquelle une porte reste ouverte, après son ouverture par un signal de déclenchement du type AKA, AKI ou par automatisme d'impulsion. 0..20 = de 0 à 20 secondes, incréments 1 s 21..40 = de 22 à 60 secondes, incréments 2 s <ul style="list-style-type: none"> Le temps de maintien en ouverture démarre seulement après la désactivation de tous les signaux de déclenchement et de sécurité en direction de fermeture.
→ Temps SSK	5	Détermine la durée minimale pendant laquelle une porte reste ouverte, après son ouverture par un signal de déclenchement du type SSK. 0..20 = de 0 à 20 secondes, incréments 1 s 21..40 = de 22 à 60 secondes, incréments 2 s <ul style="list-style-type: none"> Le temps de maintien en ouverture démarre seulement après la désactivation de tous les signaux de déclenchement et de sécurité en direction de fermeture.

**INSTRUCTION**

Le temps d'ouverture peut être réduit quand on utilise des capteurs qui maintiennent la porte ouverte, p.ex. avec *Temps de maintien*.

MÉCANISME		
→ Angle d'ouverture	35	L'angle d'ouverture est enregistré lors de la course d'apprentissage et correspond à la valeur 40. 0 = angle d'ouverture minimum 40 = angle d'ouverture maximum ▪ DIN: min. 95°

11 Instructions de maintenance et d'entretien

11.1 Généralités

Conformément à la législation en vigueur, après la transmission au client d'une installation de porte automatique, c'est l'exploitant de la porte qui est responsable de son entretien et de la sécurité des usagers.

Le contrôle régulier des pièces individuelles par l'exploitant n'exige qu'un faible investissement de temps et contribue en particulier à la prévention des accidents provoqués par une utilisation inappropriée de l'installation.

Contrôle

Dans le cadre du contrôle, on effectue des tests visuels et fonctionnels qui portent essentiellement sur les vantaux, les guides, les logements de pièces, les dispositifs de limitation, les capteurs ainsi que sur la sécurité des points d'écrasement, de cisaillement et d'entraînement.

En outre, avec les systèmes de porte montés sur des issues de secours, tous les dispositifs de sécurité liés à la fonction de voie d'évacuation sont contrôlés.

Pour fournir à l'exploitant documentation et information, le résultat du test doit être consigné sur une liste de contrôle et doit être conservé dans le carnet pendant minimum **un an**.

Maintenance

Lors de la maintenance, paliers, points de coulissement et transmission d'énergie sont nettoyés et ajustés. Les vis de fixation importantes sont contrôlées et, si besoin est, resserrées.

Puis on procède à un contrôle du fonctionnement des dispositifs de coupure, des mécanismes d'entraînement, des commandes, de l'accumulateur de force et d'énergie et des émetteurs d'ordres, ainsi qu'à l'ajustement des dispositifs de sécurité et au réglage de toutes les séries de mouvements, y compris les points terminaux.

Enfin, on exécute une course d'essai avec contrôle d'ensemble final.

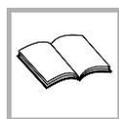
Pour fournir à l'exploitant documentation et information, l'état de l'installation est consigné sur une liste de contrôle et doit être conservé par l'exploitant dans le carnet pendant minimum **un an** jusqu'au prochain contrôle / maintenance.



ATTENTION

La fréquence des contrôles est d'au moins une fois par an selon les directives du fabricant.

La fréquence de la maintenance est d'au moins deux fois par an selon les recommandations du fabricant.



ATTENTION

La liste des pièces d'usure et de rechange avec les préconisations de remplacement est jointe en annexe ou peut également être obtenue auprès de votre agence de service après-vente.



ATTENTION

Les contrôles et la maintenance ne peuvent être effectués que par un spécialiste ou toute personne ayant reçu une formation appropriée. L'habilitation de ces personnes ne peut être délivrée que par le fabricant. Le technicien est tenu d'enregistrer dans le carnet et sur la liste de contrôle l'ampleur, les résultats et la date de l'inspection périodique. Ces données sont à conserver par l'exploitant de la porte.

11.2 Préparation des opérations de maintenance et de dépannage

Afin d'optimiser l'efficacité du travail, il est nécessaire de se munir des outils et des moyens spéciaux suivants:

- Programmeur Flash FPC avec version du logiciel actuel
- Unité de commande BDE-D (sur l'installation)
- Instructions de montage et de mise en service
- Assortiment de pièces de rechange

11.3 Conseils de nettoyage

L'ensemble du système de porte, y compris les capteurs et les dispositifs de sécurité, peut être nettoyé avec un chiffon humide et un détergent usuel (ne pas récuser, ne pas employer de solvants). Testez votre détergent au préalable sur une partie non visible. Les rails de guidage sont à préserver de la saleté.



INSTRUCTION

Pour l'exécution de ces travaux, il est recommandé de sélectionner les modes opératoires  (Verrouillé) ou  (Ouverture permanente), afin d'éviter d'éventuelles blessures dues à des mouvements incontrôlés de la porte.

11.4 Maintenance et contrôle périodique

Avant la première mise en service, selon les besoins et conformément aux dispositions en vigueur – cependant au minimum **deux fois par an** – un contrôle technique doit être effectué par un de nos agents de maintenance qualifiés ou par un de nos partenaires agréés. Nous recommandons de procéder en même temps à une opération de maintenance.

Une maintenance arrivée à échéance est affichée sur la BDE-D. L'intervalle pour l'édition de cet avis est déterminé par le nombre de cycles d'ouverture et/ou l'expiration de la durée d'exploitation fixée. L'inspection et la maintenance régulières de l'installation par du personnel qualifié et agréé par le fabricant offrent la meilleure garantie pour une longue durée de vie et un fonctionnement impeccable du produit.

Nous vous recommandons de conclure un contrat de service après-vente avec la filiale S.A.V. de votre région.



ATTENTION

La liste des pièces d'usure et de rechange avec les préconisations de remplacement est jointe en annexe ou peut également être obtenue auprès de votre agence.

11.5 Carnet d'entretien



ATTENTION

L'exemple ci-dessous d'un carnet d'entretien n'a qu'une valeur de modèle. En fonction des prescriptions locales, un tel carnet doit être joint à la porte et l'ensemble des interventions et des contrôles réguliers doivent y être consignés.

Date	Description erreur / n° d'état	Dépannage / maintenance / contrôle régulier	Réparations / remplacements	Signature-technicien S.A.V.



ATTENTION

La liste des pièces d'usure et de rechange avec les préconisations de remplacement est jointe en annexe ou peut également être obtenue auprès de votre agence.

11.5.1 Informations générales

Informations du fabricant	
Nom:	
Rue:	
Ville:	
Téléphone:	
Fax:	
E-Mail:	
Informations de l'entreprise responsable de la mise sur le marché	
Nom:	
Rue:	
Ville:	
Téléphone:	
Fax:	
E-Mail:	

Lieu d'installation du système (Informations projet)	
Nom:	
Rue:	
Ville:	
Téléphone:	
Fax:	
E-Mail:	
Informations du système	
N° de commande/série:	
Type d'installation:	
Date d'installation du système:	

11.5.2 Obligations de l'exploitant

Conformément aux principes d'inspection des systèmes de portes automatiques, et en particulier au regard de la jurisprudence en vigueur sur l'obligation d'assurer la sécurité de la circulation des personnes, les systèmes de portes automatiques doivent être inspectés et entretenus par un expert avant leur première mise en service, puis suivant les prescriptions du fabricant. L'importance que revêt la sécurité des personnes exige le respect sur site de les normes et directives, et surtout le respect des obligations d'assurer la sécurité de la circulation des personnes dans les installations accessibles au public! La responsabilité du respect de ces obligations incombe en général à l'exploitant du système de porte.

Tâche à exécuter	Personne devant exécuter cette tâche	Fréquence d'exécution	Mention nécessaire dans le manuel de contrôle
Entretien et nettoyage	Exploitant	1x par semaine, ou selon les besoins	Non
Contrôle du fonctionnement et de la sécurité	Exploitant	1x par mois	Non
Maintenance régulière	Personne compétente	1 × par an, ou selon les normes et directives spécifiques du pays	Oui
Contrôle régulier (inspection)	Personne compétente	1 × par an, ou selon les normes et directives spécifiques du pays	Oui
Contrôle régulier (inspection) pour portes automatiques dans les issues de secours	Personne compétente	2 × par an, ou selon les normes et directives spécifiques du pays	Oui

11.5.3 Expert mandaté

Les experts sont des personnes:

- qui, sur la base de leurs formations, connaissances, expériences et activités professionnelles, effectuent de façon appropriée les inspections pour lesquelles ils ont été mandatés, et qui sont à même d'identifier et évaluer les dangers potentiels.
- qui possèdent des connaissances dans le domaine des systèmes de portes automatiques, qui connaissent les législations nationales en matière de santé et de sécurité au travail, les directives nationales de prévention des risques professionnels, les règles reconnues de la technique et les directives qui leur sont applicables (p. ex. les règles BG, les normes DIN ou EN, les prescriptions VDE ou autres prescriptions dictées par les États parties à l'accord sur l'Espace économique européen), et qui sur la base de ces connaissances sont en mesure d'évaluer l'état de sécurité des systèmes de portes automatiques.

Ces personnes peuvent être des techniciens qualifiés employés par le fabricant ou le fournisseur, des techniciens employés par l'exploitant et qualifiés, formés et autorisés par le fabricant, ou du personnel compétent en la matière.

Les experts établissent leur expertise sur la sécurité du fonctionnement et des personnes de façon objective et indépendante - p. ex. sans tenir compte de considérations économiques.

11.5.4 Contraintes juridiques liées à une inspection périodique



INSTRUCTION

Conformément aux directives en vigueur au moment de la mise en service (EN 16005 / DIN 18650, directive machines), tout système de porte automatique doit être inspecté et vérifié par un expert avant la première mise en service puis selon les prescriptions du constructeur, mais en tout cas au moins une fois par an.

L'importance particulière que revêt la sécurité des personnes exige le respect de ces prescriptions spéciales.

11.5.5 Étendue de l'inspection

Le déroulement de l'inspection repose sur le manuel d'inspection du fabricant. Le résultat de l'inspection doit être reporté dans une "liste de contrôle pour inspection et entretien périodiques" et consigné dans le manuel d'inspection.

L'inspection se déroule généralement en même temps que l'entretien du système.

Lors de l'inspection, il faut également vérifier si des modifications ont été apportées au système depuis la dernière inspection et si ces modifications satisfont aux exigences de sécurité actuelles.

11.5.6 Exigences relatives à la documentation de l'inspection périodique

La nature, les résultats et les dates de l'inspection périodique doivent être consignés dans un LIVRET D'INSPECTION et/ou D'ENTRETIEN et être conservés chez l'exploitant.

Le résultat de l'inspection doit être transmis par écrit à l'exploitant / donner d'ordre.

Le rapport d'inspection (liste de contrôle) est la pièce justificative dont a besoin l'exploitant / donner d'ordre pour prouver qu'il a bien effectué l'inspection périodique, et qu'il transmettra le cas échéant aux assurances-accidents, aux autorités de surveillance des travaux de construction etc.

11.6 Pièces d'usure et de rechange recommandées et planifiées

Pièce de rechange/Pièce d'usure	Intervalle
Patin complet	3 ans
Bras de levier	3 ans
Axe d'articulation	En cas d'usure
Bague pour bras de levier	En cas d'usure
Butée MS	En cas d'usure
Transmission par câble	En cas d'usure
Asservissement (seulement pour un bloc-porte coupe-feu)	En cas d'usure
Groupe d'entraînement ATG	En cas d'usure
Alimentation NET	En cas d'usure
Commande STG	En cas de panne
Unité de commande BDE	En cas de panne
Autres	En cas de panne

***INSTRUCTION***

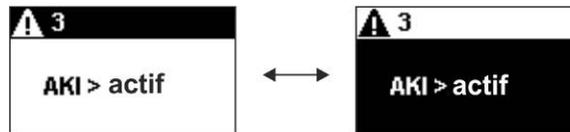
Les pièces de rechange et d'usure ne sont pas toutes disponibles: cela dépend du modèle de porte installé.

12 Comportement en cas de dérangements

12.1 Description détaillée des affichages d'état

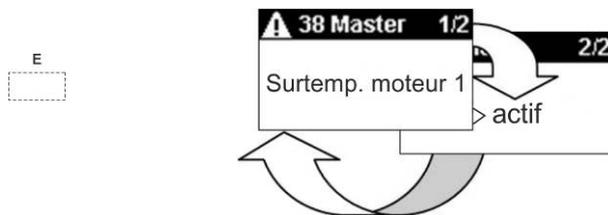
Généralités

En cas de dérèglement, le passage du mode opératoire à l'affichage d'erreur se fait automatiquement. Différents messages s'affichent en fonction de l'unité de commande connectée, BDE-D ou BDE-M.



Utilisation d'une unité de commande BDE-D

L'éclairage de fond alterne alors du noir au blanc (clignote) toutes les 2 secondes. Plusieurs erreurs peuvent être affichées, p. ex. 1/2 (erreur no. 1 sur un total de 2 erreurs).



Retour temporaire à l'affichage principal pour 4 secondes après le feuilletage des messages de pannes.

Les états signalisés par un „W” sont des avertissements. Pour ceux-ci, le relais de sortie dérangement ne commute pas. L'état peut être supprimé de diverses manières selon la description détaillée (initialisation).

Dans la plupart des cas, un état peut être supprimé en pressant la touche  pendant 5 secondes (= initialisation). Il en résulte un redémarrage de l'appareil de commande.

En pressant la même touche pendant 2 s on peut consulter sur l'affichache principal des informations sur le système d'entraînement, telles la version du logiciel.

Numéro de téléphone, panne et maintenance ne sont affichés que si cela a été activé par le service après-vente.

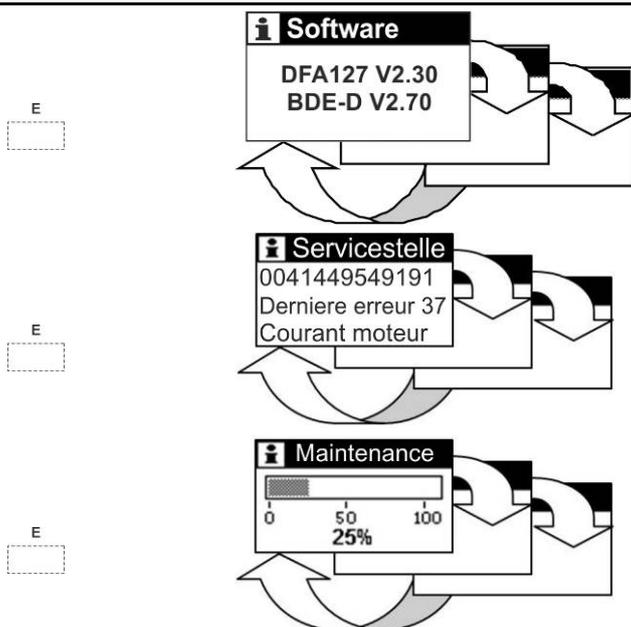
Si la cause de l'erreur n'a pas été éliminée, le message d'état s'affichera de nouveau si l'erreur réapparaît.

La liste suivante présente les causes d'erreur avec une probabilité décroissante. La plus faible probabilité se trouve à la fin des erreurs et doit être recherchée au niveau du STG.

Appuyer sur la touche pendant env. 2 s



Feuilleter les informations par effleurement de touche



Retour à l'affichage principal par pression de touche ou automatiquement après 20s.



INSTRUCTION

Vous trouvez une description détaillée du message d'erreur dans le livre B8A 102-020401150.

13 Démontage et élimination des déchets

13.1 Mise hors service

Lors de sa mise hors service, l'installation de porte coulissante est coupée de l'alimentation du secteur et, le cas échéant, sa batterie est déconnectée.



INSTRUCTION

Après chaque mise hors service provisoire, une nouvelle mise en service doit être effectuée.

13.2 Démontage et élimination des déchets



ATTENTION

Trier toutes les pièces de la machine par matériau et les éliminer selon les prescriptions et directives locales.

La porte automatique est notamment composée des matériaux suivants :

Aluminium :

- Profilés de bras
- Boîte d'engrenage
- Profilés des vantaux et profilés latéraux
- Divers profilés et petites pièces
- Habillage du mécanisme

Pièces en acier / fer :

- Boîtier inox
- Plaque de fond
- Boîte à évidement pour installation dans le sol
- Éventuellement profilés d'espacement ou de renforcement
- Composants d'engrenage, ressorts
- Diverses petites pièces comme visserie, couvercles de protection, éléments de bras, etc.

Verre :

- Vitrage des vantaux et des parties latérales

Divers composants électroniques et électromécaniques :

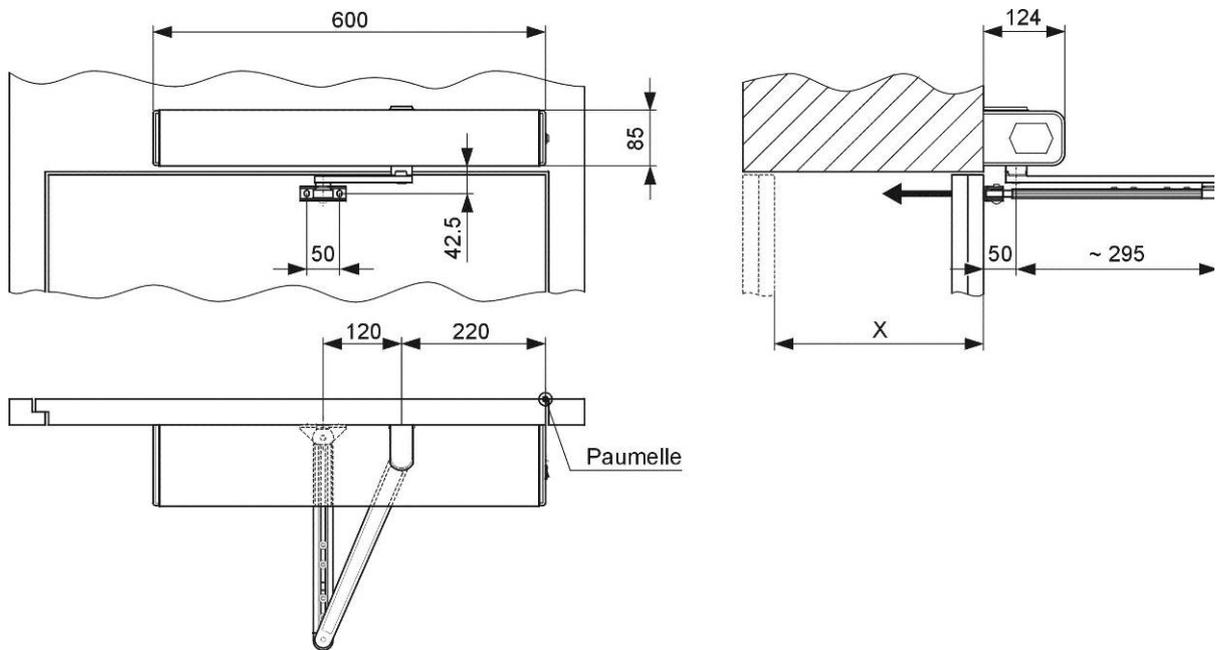
- Capteurs, composants de commande et du système d'entraînement
- Accus au plomb et au nickel-cadmium

Divers plastiques :

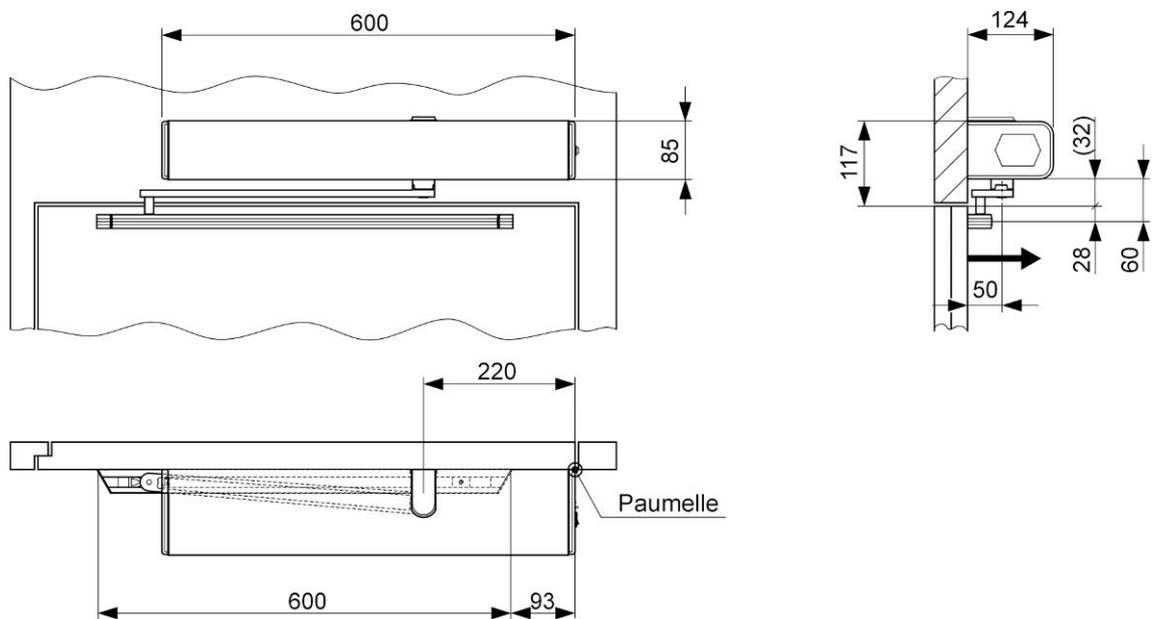
- Galets
- Supports de câble, éléments d'embrayage et de bras
- Profilés d'étanchéité
- Boîtiers des composants électromécaniques et des capteurs

14 Dessins

14.1 Mécanisme avec bras standard



14.2 Bras universel utilisé en tirant



Contact

→ France

record portes automatiques SAS – 6, rue de l'Orme St-Germain – F-91165 Champlan CEDEX
tél. : + 33 1 69 79 31 10 – e-mail : info@record.fr – web : www.record.fr

→ Suisse

record Türautomation SA – Allmendstrasse 24 – 8320 Fehraltorf – Suisse
tél. : + 41 44 954 91 91 – e-mail : info@record.ch – web : www.record.ch

→ record global export

agtatec sa – Allmendstrasse 24 – 8320 Fehraltorf – Suisse
tel.: +41 44 954 91 91 – e-mail: export@record.global – www.record.global

→ Siège

agtatec sa – Allmendstrasse 24 – 8320 Fehraltorf – Suisse
tel.: +41 44 954 91 91 – e-mail: info@record.group – www.record.group



record

your global partner for entrance solutions